



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afghanistan

Question au Gouvernement n° 1682

Texte de la question

AFGHANISTAN

M. le président. La parole est à M. Jean Glavany, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Jean Glavany. Mes chers collègues, notre pays est engagé dans la guerre d'Afghanistan - il faut appeler les choses par leur nom - depuis maintenant huit ans. Là-bas, 3 300 de nos soldats mènent une mission difficile et douloureuse. À ce titre, sur tous les bancs, nous leur devons admiration et solidarité.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Et respect !

M. Jean Glavany. L'admiration force le respect !

Que font ces troupes ? Au début, l'objectif était clair : il s'agissait de renverser le régime taliban, complice d'Al-Qaida. Aujourd'hui, il est beaucoup moins clair. Quels sont les objectifs assignés à nos troupes ? Quelle stratégie suivent-elles ? Quel calendrier est fixé ? Ont-elles vocation à rester éternellement dans ce pays ?

Ces questions, nous en avons débattu il y a un an, en septembre 2008. Depuis, plus aucun débat, plus aucun échange. Sans doute est-ce cela, les nouveaux droits du Parlement !

Or beaucoup de changements sont intervenus en Afghanistan en l'espace d'une année qui aura été la plus meurtrière pour les forces alliées depuis le début de la guerre : une dégradation évidente des conditions de sécurité, une élection présidentielle contestée, une révision stratégique à la suite de l'élection du président Obama, une seconde bientôt peut-être, depuis qu'a surgi le débat provoqué par le secrétaire général de l'OTAN et les généraux des états-majors américains. Il a envahi l'espace public américain et alerté l'opinion mondiale ; et pourtant, en France, il n'en est pas question.

Je voudrais vous poser une question simple, monsieur le Premier ministre. La réintégration de la France dans le commandement militaire de l'OTAN a été justifiée par une meilleure association à la définition des stratégies de l'Alliance. J'imagine que notre pays est, à cet égard, associé. Pourquoi la représentation nationale n'en est-elle pas informée ?

Ne pensez-vous pas qu'il est urgent qu'il y ait un débat sur ce sujet grave, ici, à l'Assemblée nationale ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur quelques bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. En effet, monsieur Glavany, il est temps d'avoir ce débat. (*" Alors ? " sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Marc Ayrault. Quand ?

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Je vous l'ai dit à plusieurs reprises.

À ce propos, permettez-moi de vous faire remarquer deux choses.

Le 16 novembre - à moins d'un changement de date, d'ici un jour ou deux -, le débat que vous demandez aura lieu au Sénat.

M. Patrick Lemasle. Nous aurions déjà dû l'avoir ici depuis longtemps !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Puisque depuis la révision constitutionnelle, il appartient à votre assemblée de fixer la moitié de l'ordre du jour, je me tiens à votre disposition pour venir le jour que vous choisirez. Faites-le et le débat aura lieu. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Jean-Marc Ayrault. Non ! C'est vous qui auriez dû mettre ce débat à l'ordre du jour !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Ce qui a été fait au Sénat peut sans doute être fait dans

votre assemblée. Mais si vous ne le voulez pas, ce débat n'aura pas lieu ! (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Christian Hutin. Prétentieux !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. J'aimerais maintenant reprendre vos termes et m'exprimer avec la même gravité.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Le débat ! Le débat !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Cessez de crier... Le sujet que vous évoquez ne vous intéresse-t-il que lorsque vous en parlez ou consentez-vous à vous y intéresser un peu lorsque je réponde à vos questions ? (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Beaucoup de changements sont intervenus, en effet, et nous sommes davantage associés que par le passé. Des débats ont lieu : à Bruxelles, à l'OTAN, à l'ONU et sur le terrain. Vous n'en êtes pas au courant : excellent ! C'est une bonne occasion pour vous informer. (*Protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. Frédéric Cuvillier. C'est petit !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Pardonnez-moi, mais les élections n'ont pas été le fiasco que vous dites.

M. Jean Glavany. Je n'ai pas employé le mot " fiasco " !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Peut-être, mais j'ai bien compris qu'elles ne vous satisfont pas. Sachez qu'elles ne m'ont pas satisfait non plus. Cependant, je pense que nous devons apporter tout notre soutien au président Karzaï et au nouveau gouvernement. Nous devons parler avec lui, nous devons en parler avec les Européens, qui ont 35 000 soldats sur place, nous devons en parler au Parlement, nous devons en parler à l'ONU. C'est ce que nous faisons.

Faut-il changer de stratégie ? C'est une question dont je discuterai volontiers avec vous. Si vous avez une solution, je l'écouterai avec plaisir. Je me tiens à votre disposition, une fois de plus.

M. le président. Mes chers collègues, l'ordre du jour de notre assemblée a été occupé par la première et la deuxième parties du projet de loi de finances et par le projet de loi de financement de la sécurité sociale. Au terme de leur examen, nul doute que l'Assemblée se saisira de ce débat, avec l'accord du Gouvernement, qui nous l'a fait savoir.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1682

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 2009